

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02408 Numéro SIREN : 483 879 706 Nom ou dénomination : @W2 CONSULTING
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2024 sous le numéro de dépôt 3947

3947



TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

03 AVR. 2024

@W2 CONSULTING

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

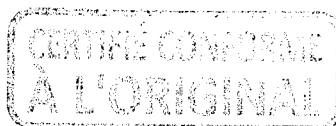
28 chemin de la Galaxie

95800 CERGY ST CHRISTOPHE

Siren : 483879706

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023



fiteco.com



2 RUE DES CHENES EMERAUDE

95000 CERGY

Tél : 0130734747

E.mail : cergy@fiteco.com

Liasse fiscale au 30/06/2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise		@W2 CONSULTING		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		28 chemin de la Galaxie 95800 CERGY ST CHRISTOPHE					
SIRET		4 8 3 8 7 9 7 0 6 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
						Exercice N clos le 31/06/2023	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	94 735	016	89 152		5 583
	Immobilisations corporelles *	028	14 973	030	9 462		5 512
	Immobilisations financières * (1)	040	15	042			15
	Total I (5)	044	109 723	048	98 614		11 110
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	672	066			672
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	20 664	070			20 664
	Autres * (3)	072	5 021	074			5 021
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	45 312	086			45 312
	Charges constatées d'avance *	092	636	094			636
	Total II	096	72 305	098			72 305
	Total général (I + II)	110	182 029	112	98 614		83 415
PASSIF						Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			200
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			20
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131			72 495
	Report à nouveau			134			(98 641)
	Résultat de l'exercice			136			54 417
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142			28 491
	Provisions pour risques et charges			Total II			154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			39 095
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			2 215
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :			169	3 779		13 613
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176			54 923
	Total général (I + II + III)			180			83 415
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		28 532
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		5 130
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Expert-comptable janvier 2023

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise @W2 CONSULTING Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice clos le 31/03/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	182 500	
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222		
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230	14		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	182 514	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	34 819	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	342	244	491
	Rémunérations du personnel *					250	76 544	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	7 967	
	Dotations aux amortissements *					254	8 112	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					71	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	128 005	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	54 509	
	Produits financiers (III)	280				294	295	
	Charges financières (V)					296		
	Produits exceptionnels (IV)					298	204	
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347		300	
					348			
	Impôt sur les bénéfices *	(VII)				306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	54 417	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	54 417	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	985		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZPANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	655		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	643			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies B)	645		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies C)	647			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 duodecies E)	641			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies F)	990		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						352	54 417
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
Déficits antérieurs reportables * 83 841 dont imputés sur le résultat						360	54 417	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						370		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

DGFiP N° 2033-C-SD 2023

PAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFIP N° 2033-D-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : @W2 CONSULTING										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	2 04	602		604	2 04	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	2 04	682		684	2 04	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765	2 04							
TOTAL	770		775	2 04							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	83	841							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis									
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter									
Déficits imputés		983	54	417							
Déficits reportables		984	29	424							
Déficits de l'exercice		960									
Total des déficits restant à reporter		970	29	424							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	34 122
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	1 409
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

@W2 CONSULTING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 200 euros
Siège Social : 28 chemin de la Galaxie
95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE
483 879 706 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2023 EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023
--

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 54 417,48 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	54 417,48 euros
Affectation en totalité au compte "report à nouveau"	
Compte ramené ainsi à -44 223,32 euros.	

Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

